

CONTENU NET : 22,68 KILOGRAMMES

BARTLETT

MICROSCOPIC Soufre mouillable

Poudre Mouillable
COMMERCIAL-AGRICOLE
PRINCIPE ACTIF : 92 % SOUFRE

NO. D'HOMOLOGATION 873 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
LIRE L'ETIQUETTE AVANT L'UTILISATION

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas inhaler la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon, avant de manger ou de fumer. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou tout autre plan d'eau. Éviter la contamination des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc durant le mélange/chargement, l'application, le nettoyage et les activités de réparation. Ne pas entrer ou laisser les travailleurs entrer dans les zones traitées avant 24 heures après l'application.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE : Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

DÉCONTAMINATION/ÉLIMINATION : 1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale ou territoriale. 3. Rendre le contenant vide rincé inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GESTION DE LA RÉSISTANCE : Aux fins de la gestion de la résistance Bartlett Microscopic au Soufre Mouillable contient un fongicide appartenant au groupe M. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Bartlett Microscopic au Soufre Mouillable et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Bartlett Microscopic au Soufre Mouillable ou d'autres fongicides du même groupe M avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le

terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer N.M. BARTLETT INC. en présence d'une baisse possible de sensibilité à Bartlett Microscopic au Soufre Mouillable chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec N.M. BARTLETT INC. au 1-800-263-1287 ou à www.bartlett.ca.

COMPATIBILITÉ / MÉLANGE EN CUVE: Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec N.M. BARTLETT INC. au 1-800-263-1287 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. **NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'HUILE OU DES PRODUITS CONTENANT DE L'HUILE DANS LEUR FORMULATION. NE PAS PULVÉRISER DE SOUFRE DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'APPLICATION D'HUILE. DES DOMMAGES AUX CULTURES PEUVENT SURVENIR.**

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Les dosages recommandés ci-dessous sont basés sur une pulvérisation diluée de 1000 L par ha et en kg par ha. Bartlett Microscopic au Soufre Mouillable peut être utilisé à faible volume ou en pulvérisations concentrées en augmentant le dosage pour appliquer la même quantité de produit à l'hectare normalement utilisée pour la pulvérisation en mélanges dilués.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Respecter les recommandations provinciales ou territoriales concernant le moment approprié pour effectuer les pulvérisations. **NE PAS APPLIQUER SI DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES (SUPÉRIEURE À 26 °C) ET UN HAUT TAUX D'HUMIDITÉ PRÉVALENT OU SONT PRÉVUS POUR LES TROIS JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT. NE PAS UTILISER DE SOUFRE DANS LES TRENTE JOURS SUIVANT UN TRAITEMENT À L'HUILE OU À LA BOUILLIE BORDELAISE.** Ne pas effectuer plus que huit (8) applications par saison. Ne pas appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique : Ne pas diriger les jets de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté face au vent.

CULTURE/MALADIE

MÉTHODE/TAUX D'APPLICATION

POMME, POIRE
Oïdium
Tavelure

Appliquer 6,5 kg par 1000 L (19,5 kg par hectare) aux pulvérisations avant floraison, au stade de calice et à la première pulvérisation postflorale. Réduire à 3 kg par 1000 L (ou 9 kg par hectare) si le temps chaud menace. Pour les pulvérisations postflorales ultérieures, appliquer 3,5 kg à 4,5 kg par 1000 L (10,5 kg à 13,5 kg par hectare) en fonction des conditions de l'oïdium et la température.

PÊCHE
Pourriture brune
Tavelure

Appliquer 6,5 kg par 1000 L (19,5 kg par ha) en programme de pulvérisation régulier commençant au stade rose avancé. Répéter juste avant et pendant la récolte lorsque des conditions humides se produisent.

PRUNE, PRUNEAU
Pourriture brune
Nodule noir

Appliquer 6,5 kg par 1000 L (19,5 kg par ha) en programme de pulvérisation régulier commençant à la chute des sépales. Répéter juste avant et pendant la récolte lorsque des conditions humides se produisent.

CERISE DOUCE
Pourriture brune

Appliquer 6,5 kg par 1000 L (19,5 kg par ha) en programme de pulvérisation régulier, du stade floraison jusqu'à juste avant la récolte. Répéter juste avant et pendant la récolte lorsque des conditions humides se produisent.

CERISE AMÈRE
Pourriture brune
Oïdium

Appliquer 6,5 kg par 1000 L (19,5 kg par ha) au stade de floraison. Si l'oïdium est un problème, appliquer 3,5 kg par 1000 L (10,5 kg par ha) au stade du premier, deuxième et troisième traitement de pulvérisation postflorale.

RAISIN
Oïdium

Appliquer 4,5 kg/1000 L dans la pulvérisation postfloraison sur les variétés de « Agawam-Seneca et Seibel ». Ne pas utiliser sur les variétés de « Concord-Foch, Van Buren » ou d'autres variétés de raisins sensibles au soufre. Appliquer 6 kg/1000 L au premier, deuxième et les traitements de pulvérisation postflorale supplémentaires. Cesser l'application 21 jours avant la récolte des raisins de cuve.

Zones tampons de pulvérisation pour la protection des habitats aquatiques.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

MÉTHODE D'APPLICATION	CULTURE	ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION REQUISES (EN MÈTRES) POUR LA PROTECTION DES HABITATS AQUATIQUES
Pulvérisateur pneumatique	Cerise amère Cerise douce Pêche Pomme Poire Prune Pruneau Raisin	5

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Ne pas appliquer directement dans les habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

POUR SUPPRIMER L'OÏDIUM DANS LES TOMATES DE SERRE

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que N.M. Bartlett Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, N.M. Bartlett Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur

devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Porter des lunettes de protection ou un écran facial, un respirateur approuvé par le NIOSH, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc pendant les activités de mélange/chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Ne pas entrer ou laisser les travailleurs entrer dans les zones traitées avant 24 heures après l'application.

MODE D'EMPLOI

CULTURE/MALADIE

MÉTHODE/TAUX D'APPLICATION

TOMATES DE SERRE
Oïdium

Appliquer 750 g par 1000 L d'eau par hectare ; délai d'attente avant la récolte : un jour ; ne pas dépasser 10 applications par cycle de culture. Appliquer chaque semaine dès l'apparition des premiers symptômes et dans les conditions favorables à la maladie ; deux (2) applications peuvent suffire pour supprimer chaque incidence de la maladie ; peut causer une légère phytotoxicité foliaire.

POUR SUPPRIMER L'OÏDIUM DANS LES POIVRONS DE SERRE

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL

INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que N.M. Bartlett Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, N.M. Bartlett Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Porter des lunettes de protection ou un écran facial, un respirateur approuvé par le NIOSH, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc pendant les activités de mélange/chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Ne pas entrer ou laisser les travailleurs entrer dans les zones traitées avant 24 heures après l'application.

MODE D'EMPLOI

CULTURE/MALADIE

MÉTHODE/TAUX D'APPLICATION

POIVRONS DE SERRE
Oïdium

Appliquer 543 à 760g par 1000 L d'eau par hectare ; appliquer au besoin ; ne pas dépasser 10 applications par cycle de culture ; appliquer à un intervalle minimum de 14 jours.

POUR SUPPRIMER L'OÏDIUM DANS LE CANNABIS CULTIVÉ DANS DES SERRES ET D'AUTRES STRUCTURES DE CULTURE FERMÉES

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL

INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que N.M. Bartlett Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, N.M. Bartlett Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Porter des lunettes de protection ou un écran facial, un respirateur approuvé par le NIOSH, des gants résistants aux produits chimiques, un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc pendant les activités de

mélange/chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Ne pas entrer ou laisser les travailleurs entrer dans les zones traitées avant 24 heures après l'application.

MODE D'EMPLOI

CULTURE/MALADIE

Cannabis cultivé dans des serres et d'autres structures de cultures fermées

Oïdium (*Sphaerotheca macularis*)

MÉTHODE/TAUX D'APPLICATION

Appliquer 750 g par 1000 L d'eau par hectare ; ne pas dépasser 10 applications par cycle de culture. Appliquer chaque semaine dès l'apparition des premiers symptômes et pendant les conditions favorables à la maladie ; deux applications peuvent suffire pour supprimer chaque incidence de la maladie. APPLICATIONS UNIQUEMENT AUTORISÉES PENDANT LA PHASE VÉGÉTATIVE.

N.M. BARTLETT INC., 4509 BARTLETT RD., BEAMSVILLE, ONTARIO L3J 0Z1
1-905-563-8261 1-800-263-1287